

REINSCRIPTION A L'UPJV

[2024-2025]

SOMMAIRE

REINSCRIPTION	3
1.1 Informations importantes à lire avant de débiter votre inscription.....	3
1.1.1 Inscription en licence, BUT, licence professionnelle, formations de médecine, Master 2ème année ou autres formations (hors Master 1ère année)	3
1.1.2 Inscription en Master 1ère année	3
1.2 Réinscription administrative en ligne.....	3
1.3 Etape 1 : je m'acquitte de la CVEC.....	4
1.4 Etape 2 : je procède à mon inscription en ligne.....	4
1.4.1 Identification	4
1.4.2 Choix de l'inscription	4
1.4.3 Droits à payer	4
1.4.4 Récapitulatif	5
1.5 Etape 3 : je règle les droits d'inscription.....	5
1.5.1 Paiement immédiat par carte bancaire	5
1.5.2 Paiement par chèque ou paiement en différé	6
1.5.3 Validation de l'inscription	7
1.6 Les contacts	7

REINSCRIPTION

1.1 INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE AVANT DE DEBUTER VOTRE INSCRIPTION

La réinscription sera possible UNIQUEMENT si vos résultats ont été délibérés et validés par les composantes.

Si vous êtes dans une poursuite d'études classique (Passage de L1 à L2, redoublement de L2, ...) et que vous n'avez aucun choix d'étape au moment de l'inscription, il se peut que votre scolarité travaille encore sur certains résultats ou que votre jury ne soit pas encore passé. Il faudra dans ce cas réessayer un peu plus tard.

1.1.1 INSCRIPTION EN LICENCE, BUT, LICENCE PROFESSIONNELLE, FORMATIONS DE MEDECINE, MASTER 2EME ANNEE OU AUTRES FORMATIONS (HORS MASTER 1ERE ANNEE)

La plateforme d'inscription sera :

- **ouverte dès 14h** le 1^{er} jour des inscriptions et **fermée à 12h** le dernier jour des inscriptions.

PHASE PRINCIPALE :

- Du 8 ⁽¹⁾ au 22 juillet ⁽²⁾ 2024

PHASE COMPLEMENTAIRE :

- Du 21 août ⁽¹⁾ au 13 septembre ⁽²⁾ 2024

1.1.2 INSCRIPTION EN MASTER 1ERE ANNEE

PHASE PRINCIPALE :

- Du 24 juin ⁽¹⁾ au 22 juillet ⁽²⁾ 2024

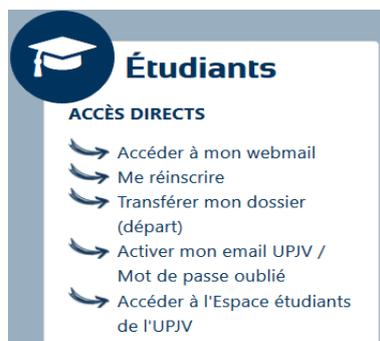
PHASE COMPLEMENTAIRE :

- Du 21 ⁽¹⁾ au 28 août 2024

L'Université sera fermée administrativement : du 22 juillet au 18 août 2024

1.2 REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN LIGNE

La réinscription se fait uniquement à partir de votre Espace Numérique de Travail (ENT) <https://www.u-picardie.fr/ent>



1.3 ETAPE 1 : JE M'ACQUITTE DE LA CVEC

Avant de réaliser votre inscription administrative en ligne, vous devez obtenir votre attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) par paiement ou exonération, sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>.

Si vous êtes boursier, vous devez quand même faire la démarche.

Le numéro CVEC sera à renseigner lors de votre inscription en ligne.

1.4 ETAPE 2 : JE PROCEDE A MON INSCRIPTION EN LIGNE

1.4.1 IDENTIFICATION

IDENTIFICATION

INFORMATIONS :

Votre inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message "Votre demande de réinscription a bien été prise en compte" sera affiché à l'écran. La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes. Si vous rencontrez des difficultés, cliquez sur Aide. Attention, l'utilisation des postes mobiles (smartphones ou tablettes) est à exclure !

MERCI DE VOUS IDENTIFIER :

Votre numéro d'étudiant est indiqué sur votre carte d'étudiant

Numéro étudiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

Continuer

1.4.2 CHOIX DE L'INSCRIPTION

CHOIX DE L'INSCRIPTION

Université de Picardie Jules Verne
Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED] N° Etudiant : [REDACTED] Né(e) le : 01/01/1990 Année universitaire 2021/2022

Attention, l'utilisation des postes mobiles (smartphones ou tablettes) est à exclure !

CURSUS NORMAL :

LICENCE 1 DROIT

Attention, l'utilisation des postes mobiles (smartphones ou tablettes) est à exclure !

Continuer

1.4.3 DROITS A PAYER

DROITS A PAYER

Université de Picardie Jules Verne
Nom : [REDACTED] Prénom : [REDACTED] N° Etudiant : [REDACTED] Né(e) le : 01/01/1990 Année universitaire 2021/2022

Attention, l'utilisation des postes mobiles (smartphones ou tablettes) est à exclure !

MONTANTS DES DROITS À PAYER (EN EUROS) :

Bibliothèque Universitaire	34,00
Droits de Scolarité (étape principale)	136,00
Total dû à l'établissement :	170,00

[Détail des droits](#)

Continuer

Tarifs 2023-2024 ; Les tarifs 2024-2025 sont disponibles en ligne [Droits d'inscription 2024-2025](#)

1.4.4 RECAPITULATIF

RECAPITULATIF

Université de Picardie Jules Verne
Nom : ██████████ Prénom : ██████████ N° Etudiant : ██████████ Né(e) le : 01/01/1990
Année universitaire 2021/2022

Vous avez choisi :

VOS CHOIX D'INSCRIPTION

LICENCE 1 DROIT

VOS DONNÉES PERSONNELLES

Situation familiale : Seul sans enfant à charge
Adresse fixe : Chemin du Thil 80000 AMIENS
Type d'hébergement : Domicile parental
Adresse annuelle : Chemin du Thil 80000 AMIENS
@dresse : prenom-dsve.nom-dsve@etud.u-picardie.fr
Login : ██████████
Téléphone portable : ██████████
@dresse personnelle : ██████████@u-picardie.fr

Situation militaire : Journée Défense et Citoyenneté JDC (ex JAPD)

VOS DONNÉES ANNUELLES

Cat.soc.prof. : Personne sans activité professionnelle
Cat.soc.prof. du parent référent : Non renseigné (inconnu)
Cat.soc.prof. du 2ème parent référent : Non renseigné (inconnu)
Situation précédente : Université (hors IUT, IUFM, Ecole d'ingénieur universitaire) Etablissement : UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE
Localisation : SOMME
Dernier diplôme obtenu : Baccalauréat (Français) Etablissement :
Année d'obtention : 2007 / 2008 Localisation : SOMME
Statut : Etudiant

MONTANTS DROITS À PAYER (EN EUROS)

Bibliothèque Universitaire	34,00
Droits de Scolarité (étape principale)	136,00
Total dû à l'établissement :	170,00

Continuer Imprimer au format html pdf

AVANT TOUTE VALIDATION, N'OUBLIEZ PAS DE VERIFIER LE RECAPITULATIF DES DONNEES

1.5 ETAPÉ 3 : JE REGLE LES DROITS D'INSCRIPTION

Les tarifs 2024-2025 sont disponibles en ligne [Droits d'inscription 2024-2025](#).

Plusieurs modes de règlement des droits d'inscription, vous sont proposés par carte bancaire, en plusieurs fois ou en paiement différé (chèque)

1.5.1 PAIEMENT IMMEDIAT PAR CARTE BANCAIRE

Ce paiement est fortement conseillé.

PAIEMENT

Université de Picardie Jules Verne
Nom : ██████████ Prénom : ██████████ N° Etudiant : ██████████ Né(e) le : 01/01/1990
Année universitaire 2021/2022

CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT :

Paiement immédiat par carte bancaire (à privilégier)

Paiement par chèque (traitement plus long)

Continuer

Université de Picardie Jules Verne
 Nom [REDACTED] Prénom [REDACTED] N° Etudiant [REDACTED] Né(e) le [REDACTED] Année universitaire 2023/2024

PAIEMENT
 ADRESSE ÉLECTRONIQUE POUR ENVOI DE LA CONFIRMATION DU PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE :

Adresse électronique : [REDACTED]

ADRESSE DU PORTEUR :
 Nom :* [REDACTED]
 Prénom :* [REDACTED]
 Adresse :* [REDACTED]
 Code Postal : [REDACTED]
 Commune :* [REDACTED]
 Pays :* FRANCE

Continuer

Haut de page

Accueil

© Agence de Mutualisation des Universités et des Établissements - Crédits : Marjorie Leglise
 Commentaires à nom@picardie.fr

Paiement de 170,00 EUR
 LIQUIDATION
 Moyens de Paiement
 Carte de 16 ou 18 chiffres (obligatoire)
 3 chiffres (obligatoire) (pour les cartes 16 chiffres)
 Expire le : [REDACTED]
 Expire le : [REDACTED]
 Expire le : [REDACTED]

Verifone

Si votre banque offre le programme de sécurisation des paiements appelé 3D Secure, nous vous invitons à activer ce service afin de vous protéger avec un code différent de celui de votre mot de passe.

1.5.2 PAIEMENT PAR CHEQUE OU PAIEMENT EN DIFFERE

Si vous souhaitez payer par chèque (paiement différé), n'oubliez pas de cliquer sur le bouton « confirmer » pour recevoir le mail de confirmation.

Université de Picardie Jules Verne
 Nom [REDACTED] Prénom [REDACTED] N° Etudiant [REDACTED] Né(e) le : 01/01/1990 Année universitaire 2021/2022

PAIEMENT
 CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT :

Paiement immédiat par carte bancaire (à privilégier)

Paiement par chèque (traitement plus long)

Continuer

Si vous optez pour le paiement différé, vous ne pourrez payer que par chèque et vous devrez envoyer votre règlement sous 48 h à l'adresse indiquée suivante :

Université de Picardie Jules Verne
Service de Formation Initiale (SFI)
Inscription en ligne
10 rue Frédéric Petit – CS 40008
80048 AMIENS Cedex 1

Université de Picardie Jules Verne
 Nom [REDACTED] Prénom [REDACTED] N° Etudiant [REDACTED] Né(e) le : 01/01/1990 Année universitaire 2021/2022

PAIEMENT
 Votre inscription est en attente d'un paiement de :
 170,00 euros
 Votre paiement devra être effectué, complété des pièces justificatives éventuelles

Retour choix

Confirmer votre inscription

Haut de page

Accueil

Attention : Si vous choisissez « le paiement différé » et que vous changez d'avis ou si vous avez rencontré un problème technique, vous devez cliquer sur le bouton « Recommencer ».

1.5.3 VALIDATION DE L'INSCRIPTION

FIN DE L'INSCRIPTION

Université de Picardie Jules Verne
Nom : NOM-DSVE Prénom : FILLE-DSVE N° Etudiant : 21012122 Né(e) le : 01/01/1990 Année universitaire 2021/2022

Votre demande de réinscription a bien été prise en compte pour l'année universitaire 2021 /2022

Votre numéro de sécurité sociale provisoire est le :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Pour terminer votre inscription, et nous permettre de valider votre dossier, vous devez déposer, si vous êtes concerné, les pièces justificatives à l'adresse suivante : <https://apogee-services-u-picardie.fr/pjweb> (si vous ne pouvez pas cliquer sur le lien merci de le copier dans votre navigateur WEB).

ATTENTION : Si vous passer en année supérieur de licence ou si vous êtes en réorientation de 1ère année VOUS N'ETES PAS CONCERNE par le dépôt des pièces (sauf si vous êtes MINEUR)

ATTENTION : Si une pièce justificative au format papier vous a été demandée il faudra l'adresser directement à la scolarité de votre UFR et non à l'adresse ci-dessous.

En cas de règlement par chèque, vous devez le libeller à l'ordre de l'AGENT COMPTABLE DE L'UPJV, et l'envoyer, par envoi simple (pas de recommandé), dans un délai de 3 jours à l'adresse suivante :

Université de Picardie Jules Verne
Service Formation Initiale (S.F.I)
Bureau des Inscriptions
10 rue Frédéric Petit - CS 44808
80048 AMIENS Cedex 1

Indiquez OBLIGATOIREMENT vos nom, prénom et numéro étudiant UPJV au dos du chèque.

Il est inutile d'envoyer le récapitulatif d'inscription.

Une fois que tout sera validé par l'administration vous pourrez créer votre Espace Numérique de Travail et ainsi obtenir votre certificat de scolarité.

Imprimer au format html pdf

MESSAGE DE CONFIRMATION :

Adresse électronique pour envoi du message de confirmation : *

Veuillez confirmer votre adresse : *

Terminer inscription administrative

Haut de page

A la fin de l'inscription, le message « **Votre demande d'inscription a bien été prise en compte** » doit apparaître à l'écran. Votre inscription sera validée par l'administration, une fois le paiement enregistré et les pièces justificatives vérifiées. Vos certificats de scolarité seront disponibles sur votre Espace Numérique de Travail (E.N.T). **Aucun certificat ne vous sera délivré par votre composante.**

1.6 LES CONTACTS

Pour vous aider, vous pouvez :

- Consulter la Foire Aux Questions (FAQ) : <https://www.u-picardie.fr/formation/candidater-s-inscrire/faq/>
- Envoyer un mail à : reins@u-picardie.fr

Merci d'indiquer :

- NOM et PRENOM
- Le numéro étudiant (le cas échéant)
- L'objet de votre demande en étant le plus précis possible afin que nous puissions vous répondre au mieux

Le service assistance est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h (hors jours fériés).

